

(ÉTIQUETTE EXTÉRIEURE)

LIQUA-TOX II FC RODENTICIDE

Mélanger le contenu du sachet dans 1 litre d'eau

TUE LES RATS ET LES SOURIS

NO. HOM. : **31122** LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL



AVERTISSEMENT

POISON

GARANTIE :
Sel de sodium de diphacinone.....0,106 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
(consulter la face arrière pour des mises en garde supplémentaires)

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Usage réservé uniquement aux spécialistes accrédités de la lutte antiparasitaire, aux producteurs agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par l'administration publique.

CONTENU NET : 8 sachets de 50 ml, 32 sachets de 50 ml et 50 sachets de 50 ml

Fabriqué par : Bell Laboratories, Inc., 3699 Kinsman Blvd., Madison, WI 53704 USA
Tél. : 608-241-0202

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément du reste de la lessive à l'eau et au savon avant de les réutiliser. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou à un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou à un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tout cas d'ingestion par des êtres humains. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est soupçonné. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom et du numéro d'homologation du produit lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

INFORMATION TOXOLOGIQUE : La vitamine K₁ par injection intramusculaire ou sous-cutanée ou par voie orale est conseillée comme traitement curatif de l'empoisonnement par anticoagulant. La gravité du cas, telle que mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.), déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Tenir à l'écart de tout plan d'eau (lac, ruisseaux, étangs).

MODE D'EMPLOI : Utiliser des appâts pour lutter contre les rats surmulots (*Rattus norvegicus*), les rats noirs (*Rattus rattus*) et les souris communes (*Mus musculus*) à l'intérieur.

LIMITES D'EMPLOI : Utiliser à l'intérieur seulement. Ne pas utiliser dans des endroits à la portée des enfants, des animaux domestiques de compagnie ou des espèces sauvages non ciblées. L'appât

liquide DOIT être placé dans des points d'appât inviolables. Ne pas utiliser dans les habitations ou dans les aires résidentielles. Le produit peut être utilisé dans les bâtiments agricoles, les établissements de restauration (zones à usage non alimentaires), les silos à grains (vides), les usines de transformation (aliments destinés à une consommation humaine ou animale et zones à usage non alimentaire), les entrepôts et ports ou les aéroports. NE PAS placer les appâts dans des sites où il risquerait de contaminer des aliments ou des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

Le point d'appât (**niveau 3**) contenant un rodenticide et placé à l'intérieur d'un bâtiment, mais hors de la portée des animaux de compagnie ou d'élevage, doit présenter les caractéristiques suivantes : 1) être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (par exemple, métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants ne puissent le détruire; 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants ne puissent atteindre l'appât; 3) sa structure interne doit être telle que l'appât ne puisse pas en tomber si le point d'appât est secoué; 4) son panneau donnant accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et doit pouvoir être verrouillé en place (par exemple, au moyen d'une vis ou d'un cadenas); 5) il doit afficher le nom du produit, celui de la matière active, la garantie, le numéro d'homologation et la mention « AVERTISSEMENT – POISON » et le symbole composé d'un crâne de squelette et de deux tibias croisés.

Le point d'appât (**niveau 2**) contenant un rodenticide et placé à l'intérieur d'un bâtiment, à la portée des animaux de compagnie ou d'élevage, doit présenter les caractéristiques suivantes, en plus de celles requises pour le point d'appât de niveau 3 : 1) être résistant à la destruction par des animaux d'espèces non ciblées; 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les animaux des espèces non ciblées ne puissent atteindre l'appât.

Le Liqua-Tox II FC rodenticide doit être utilisé dans un distributeur doseur de liquides (p. ex. distributeur à rodenticide, abreuvoir) qui peut être solidement fixé dans le point d'appât. **Le point d'appât doit être fixé de manière à ne pas pouvoir être déplacé ou soulevé par des enfants, des animaux domestiques de compagnie et des animaux non ciblés.** Le point d'appât peut être fixé à une surface lestée ou permanente de façon à exclure tout risque de déversement de l'appât.

SÉLECTION DES ENDROITS À TRAITER : Déterminer les endroits où les rats et/ou les souris fréquentent le plus souvent afin qu'ils trouvent et boivent l'appât. Il s'agit habituellement des endroits suivants : le long des murs, près des trous de rongeurs, dans les coins et les endroits cachés, entre les murs et les planchers ou aux endroits où on a observé des rongeurs. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé. Aires de restauration et installations de fabrication, de transformation et d'entreposage des aliments: Installations indirectement reliées à la transformation alimentaire : Usage réservé uniquement aux installations de produits non-alimentaires où les denrées destinées à la consommation humaine ou animale, de même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Installations où sont transformés, entreposés et servis des aliments destinés à la consommation humaine ou animale : Usage réservé uniquement aux installations de transformation des aliments et de la viande lorsqu'elles ne sont pas en activité. Ranger ou couvrir tout aliment, matériel d'emballage et ustensile avant de disposer l'appât dans les points d'appât. Retirer tous les appâts et les carcasses de rongeurs avant la réouverture des installations (y compris les aires d'entreposage et de restauration).

DIRECTIVES DE PRÉPARATION : Couper le sachet à l'endroit indiqué à l'aide de ciseaux et verser le contenu dans un litre d'eau. Mélanger complètement le LIQUA-TOX II FC RODENTICIDE et l'eau.

DIRECTIVES D'APPLICATION :

RATS : Placer 500 ml d'appât liquide dilué dans chacun des distributeurs. Si la zone infestée est grande, ou si la population de rats est élevée, placer les points d'appât chargés à des intervalles de 4,5 à 9 mètres. Recharger le point d'appât au besoin pour s'assurer que l'appât est disponible dans tous les endroits infestés ou il peut être utilisé sans risque pour les espèces non ciblées.

SOURIS COMMUNES : Placer 250 ml d'appât liquide dilué dans chacun des distributeurs. Si la zone infestée est grande, ou si la population de rats est élevée, placer les points appâtés chargés à des intervalles de 2,5 à 4 mètres. Recharger le point d'appât au besoin pour s'assurer que l'appât est disponibles dans tous les endroits infestés ou il peut être utilise sans risque pour les espèces non ciblées.

RATS/SOURIS : Remplacer immédiatement tout appât gâté ou contaminé. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés et les rongeurs conformément aux exigences locales. Continuer de recharger les points d'appât tant que les espèces visées sont contrôlées par l'appât et que les espèces non visées ne sont pas à risque.

ÉLIMINATION : Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés conformément aux exigences locales. Éliminer l'emballage vide conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou superflus et le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

Élimination des rongeurs : Jeter les rongeurs morts avec les ordures ménagères ou les enterrer.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des autres produits chimiques et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ranger le produit non utilisé dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants et des animaux non ciblées.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(ÉTIQUETTE INTÉRIEURE - sachet)

LIQUA-TOX II FC RODENTICIDE

Mélanger le contenu du sachet dans 1 litre d'eau

TUE LES RATS ET LES SOURIS

NO. D'HOM. : 31122 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL



AVERTISSEMENT

POISON

GARANTIE :
Sel de sodium de diphacinone.....0,106 %

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Usage réservé uniquement aux spécialistes accrédités de la lutte antiparasitaire, aux producteurs agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par l'administration publique.

CONTENU NET: 50 ml

Fabriqué par : Bell Laboratories, Inc., 3699 Kinsman Blvd., Madison, WI 53704 USA
Tél. : 608-241-0202

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ELEVAGE. Peut-être nocif ou léthal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisé et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément du reste de la lessive à l'eau et au savon avant de les réutiliser. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

PREMIERS SOINS :**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tout cas d'ingestion par des êtres humains. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est soupçonné. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom et du numéro d'homologation du produit lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

INFORMATION TOXOLOGIQUE : La vitamine K₁ par injection intramusculaire ou sous-cutanée ou par voie orale est conseillée comme traitement curatif de l'empoisonnement par anticoagulant. La gravité du cas, telle que mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.), déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Tenir à l'écart de tout plan d'eau (lac, ruisseaux, étangs).

MODE D'EMPLOI : Consulter l'étiquette de l'emballage extérieur pour obtenir des DIRECTIVES SUR L'UTILISATION, LES RESTRICTIONS D'UTILISATION, LE CHOIX DES ZONES À TRAITER, LA PRÉPARATION ET L'APPLICATION.